

Montréal, 10 février 2017

Par courrier électronique

M^{re} Marie Lemay Lachance
Conseillère juridique
Affaires réglementaires et réclamations
Société en commandite Gaz Métro
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

**Objet : Procédure d'examen administratif 2017 des rapports d'évaluation
des programmes du PGEÉ de Gaz Métro**

Maître Lemay Lachance,

Conformément à la décision D-2015-181 la Régie de l'énergie (la Régie) examinera par voie administrative les rapports d'évaluation du PGEÉ que vous avez déposés le 22 décembre 2016 et le 31 janvier 2017.

L'examen administratif 2017 des rapports d'évaluation des programmes du PGEÉ de Gaz Métro portera donc sur les documents suivants, publiés sur le site internet de la Régie :

- Évaluation du programme PE212 : Chauffe-eau à condensation
- Évaluation du programme PE225 : Aérotherme à condensation
- Évaluation du programme PE220 : Innovation
- Évaluation du programme PE113 : Chauffe-eau sans réservoir
- Évaluation du programme PE123 : Système combo à condensation

Nous joignons à la présente la demande de renseignements n^o 1 relative au rapport d'évaluation des programmes PE212, PE225 et PE220 reçus le 22 décembre 2016.

Nous vous saurions gré de bien vouloir y répondre **au plus tard le 24 février 2016 à 12 h.**

La Régie évaluera à la suite de vos réponses si la tenue d'une séance de travail s'avère nécessaire pour le traitement ces programmes.

Par ailleurs, la Régie définira ultérieurement le traitement administratif qu'elle entend donner aux rapports d'évaluation reçus le 31 janvier 2017 pour les programmes PE113 et PE123.

Veillez agréer, Maître Lemay Lachance, l'expression de nos salutations distinguées.



Pierre Méthé pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p. j.